



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024**

N° 2024 0079

L'An Deux mille vingt-quatre, le 4 septembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 2 août 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD

Absents excusés : Denis TATOUD (pouvoir donné à Robert LEVY), Lucas PENASA

Nombre en Membres :	15
En exercice :	14
Suffrages exprimés :	13
Votes pour :	13
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : *Autorisation à signer le devis de réfection des enrobés de la route des Hauts du Crey*

La route des Hauts du Crey est fortement endommagée.

Plusieurs devis ont été sollicités à différents prestataires afin de procéder à sa réfection. Les travaux consistent à procéder au rabotage de la chaussée et à réaliser une couche d'enrobés denses à 160 kg/m².

3 800 mètres carrés sont concernés par cette prestation.

Il est précisé que la partie devant le chantier de Terresens sera remise en état par le promoteur pour 300 m².

Le devis le moins-disant est celui de l'entreprise COLAS, pour un montant de 96 748.00€ HT, soit 116 097.60€ TTC.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- DECIDE de réaliser les travaux de réfection de la route des Hauts du Crey, pour un montant maximum de 96 748.00€ HT, soit 116 097.60€ TTC ;
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2024 de la commune de Champagny ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Maire,
René RUFFIER LANCHE**

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE

